



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212018 - Massif de Saoû et crêtes de La Tour

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212018

1.3 Appellation du site

Massif de Saoû et crêtes de La Tour

1.4 Date de compilation

30/11/2005

1.5 Date d'actualisation

21/07/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,12664°

Latitude : 44,636°

2.2 Superficie totale

6662 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26011	AOUSTE-SUR-SYE
26015	AUBENASSON
26051	BEZAUDUN-SUR-BINE
26080	CHASTEL-ARNAUD
26090	CHAUDIERE
26214	MORNANS
26234	PIEGROS-LA-CLASTRE
26328	SAINT-SAUVEUR-EN-DIOIS
26336	SAOU
26344	SOYANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A215	Bubo bubo	p	3	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	40	150	p	P	M	C	B	C	C
B	A236	Dryocopus martius	p	6	10	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea	r	50	200	p	P	M	C	B	C	C
B	A255	Anthus campestris	r	1	5	p	R	M	D			
B	A302	Sylvia undata	p	1	5	p	R	M	D			
B	A338	Lanius collurio	r	20	100	p	P	M	C	B	C	B
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax	p	4	6	p	P	G	C	B	C	B
B	A379	Emberiza hortulana	r	1	5	p	R	M	D			



B	A072	Pernis apivorus	r	5	10	p	P	M	C	C	C	C
B	A073	Milvus migrans	r	10	12	p	P	DD	C	B	C	C
B	A073	Milvus migrans	c			i	P	DD	D			
B	A074	Milvus milvus	r	0	1	p	R	G	D			
B	A077	Neophron percnopterus	c			i	R	G	D			
B	A078	Gyps fulvus	c	1	2	i	P	G	D			
B	A079	Aegypius monachus	c			i	R	G	D			
B	A080	Circaetus gallicus	r	2	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A091	Aquila chrysaetos	p	2	2	p	P	G	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	p	4	6	p	P	G	C	B	C	B

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		Strix aluco			i	C			X				
B		Alauda arvensis	50	200	p						X		
B		Cinclus cinclus	2	5	p						X		



B		<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	5	30	p				X		X	
---	--	--------------------------------	---	----	---	--	--	--	---	--	---	--

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	2 %
N15 : Autres terres arables	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	55 %
N17 : Forêts de résineux	9 %
N19 : Forêts mixtes	15 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

La ZPS comprend le massif de Saoû au nord et ses contreforts agricoles au sud. Ce massif est une entité géologique particulière puisque c'est le plus haut synclinal perché d'Europe, long de 12 km et large de 2 km. Il est situé à des altitudes comprises entre 885 m à l'ouest (Roche Colombe) et 1 589 m à l'est (Véyou).

Localisé dans le département de la Drôme entre Crest et Bourdeaux et entre les vallées du Roubion et de la Drôme, le site est constitué de deux ensembles :

- la forêt de Saoû, portée par un synclinal perché est-ouest cerné par des falaises calcaires abruptes. La couverture végétale de la forêt de Saoû est exceptionnelle. Elle réunit la plupart des associations végétales connues du Valentinois. Le site déborde sur les falaises extérieures et leurs pieds, intégrant ainsi les populations ripicoles.
- un ensemble de crêtes nord-sud s'abaissant de part et d'autre jusqu'à la vallée du Roubion, portant des bois et milieux semi-ouverts dont la composition floristique est plus banale, mais déjà très marquée par l'influence méditerranéenne.

Vulnérabilité : La biodiversité est menacée par la fermeture progressive des milieux ouverts.

Le dérangement par des activités de loisirs (randonnée, escalade, vol libre) ou militaires (survol du site), en particulier au moment de la nidification, est un élément devant être pris en compte par les acteurs locaux.

4.2 Qualité et importance

Le site est caractérisé par une grande diversité d'habitats. On note un contraste entre le versant sud de la forêt de Saoû et les crêtes de la Tour orientées nord-sud (chênaie pubescente abritant des plantes méditerranéennes) et le versant nord de la forêt (hêtraie-sapinière et habitats subalpins), accentué par des différences de substrats, et notamment la présence de zones décalcifiées où se développent des plantes calcifuges.

L'intérêt de ce site remarquable a été reconnu au travers de l'inventaire ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique), de l'inventaire ENS (Espaces naturels sensibles), ainsi que de l'inventaire ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux).

En outre, une étude ornithologique fine comprenant des inventaires de terrain réalisés au printemps 2005 selon des protocoles validés a permis de compléter les connaissances et de proposer un périmètre adapté en terme d'espace et de milieux favorables aux principales espèces phares. Enfin, les inventaires du document d'objectifs en 2012 ont permis d'actualiser ces données.

La forêt de Saoû ainsi qu'une partie de l'extension au sud sur la commune de Mornans ont été acquises par le Département de la Drôme en 2003 dans le cadre de sa politique « Espaces Naturels Sensibles ».



Parmi les espèces majeures du site, citons des espèces rupestres telles que l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe et le Crave à bec rouge. En forêt, le Pic noir semble abondant surtout en hêtraie et hêtraie-sapinière. Deux rapaces nichent en forêt : le Circaète Jean-le-Blanc et la Bondrée apivore.

Le Milan noir est observé régulièrement en chasse ou de passage, mais on ne possède pas de preuve de nidification sur la zone. Un couple de Milan royal a déjà niché sur une commune proche du site.

La forte densité du site en Chouette hulotte pourrait expliquer l'absence de Chouette de Tengmalm (concurrence territoriale et prédation).

Depuis le retour des vautours dans l'arc alpin, cette ZPS apparaît comme un site idéalement placé tant pour leurs prospections alimentaires que dans leurs déplacements. Le Vautour fauve, le Vautour moine et le Vautour percnoptère y sont régulièrement observés. Le Gypaète barbu a lui-aussi été observé, mais de façon anecdotique. Cette situation centrale est confirmée par l'observation d'autres rapaces comme l'Aigle de Bonelli et le Milan royal, au printemps 2012. Si ces espèces ne se reproduisent pas directement dans la ZPS, elles l'utilisent régulièrement comme zone d'alimentation. Cela confirme ainsi l'intérêt de ce site pour le maintien en bon état de conservation des populations d'oiseaux des Préalpes.

Les contreforts sud du massif accueillent les habitats ouverts ou semi-ouverts du site (pelouses sèches et pré-bois méditerranéens) qui présentent une avifaune spécifique. L'Alouette des champs apparaît comme l'une des espèces les plus largement distribuées. L'Engoulevent d'Europe y est présent en densité assez importante. La population de Pie-grièche écorcheur est également importante. Le Bruant ortolan est rare et localisé, de même que la Fauvette pitchou et le Pipit rousseline.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		B
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture



Propriété privée (personne physique)	63 %
Domaine départemental	37 %

4.5 Documentation

- Aménagement forestier de la forêt départementale # ONF # 2007-2026 nommé « plan de gestion durable ». Cet aménagement fait office de Plan de gestion ENS (Espace naturel sensible) de la forêt départementale sous le nom de « plan de gestion durable ». La portion départementale sur la commune de Mornans n'est pas intégrée dans le plan de gestion.
- Document d'objectifs du site FR8201686 « Pelouses, forêts et grottes du massif de Saou » # Document validé par le Comité de pilotage le 13 janvier 2004 # Centre régional de la propriété forestière Rhône-Alpes (CRPF).
- Etude réalisée par le CORA Drôme : " Réalisation d'inventaires et proposition de périmètre en vue du classement de la forêt de Saoû en Zone de Protection Spéciale " - Août 2005.
- ECO-MED, Alcina et LPO Drôme, 2013 - Document d'objectifs de la ZPS FR8212018 « Massif de Saoû et crêtes de la Tour » - Tome I « Etat des lieux, diagnostic, enjeux et objectifs de développement durable » - Novembre 2013.
- ECO-MED, Alcina et LPO Drôme, 2013 - Document d'objectifs de la ZPS FR8212018 « Massif de Saoû et crêtes de la Tour » - Tome II « Volet opérationnel : objectifs opérationnels et mesures de gestion » - Novembre 2013.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	37 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé "Forêt de Saoû"	+	37%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes du Val de Drôme

Adresse : rue Henri Barbusse - BP 331 26402 26402 Crest



Courriel : ccvd@val-de-drome.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212018
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548936/2013-document-d-objectifs-natura-2000-massif-de-saou-et-cretes-de-la-tour-fr8212018

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs de la ZPS FR8212018 « Massif de Saoû et crêtes de La Tour » a été validé par le Comité de pilotage du 21 novembre 2013.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :

Les principaux objectifs prévus sont les suivants :

- Objectif 1 : Maintien des milieux ouverts et de leur attractivité pour les passereaux nicheurs, les rapaces en chasse et les oiseaux en alimentation
 - . Maintenir la surface des milieux ouverts par des pratiques extensives
 - . Ouvrir les milieux en cours de fermeture
 - . Améliorer la disponibilité de la ressource alimentaire pour les oiseaux.
- Objectif 2 : Veiller à une gestion forestière adaptée à l'avifaune sensible
 - . Conserver un milieu forestier favorable aux espèces d'intérêt communautaire
 - . Adapter les pratiques forestières.
- Objectif 3 : Assurer la compatibilité entre activités humaines et biodiversité de la ZPS
 - . Réduire l'impact des activités ou infrastructures sur les espèces d'intérêt communautaire
 - . Sensibiliser les usagers.
 - . Anticiper le développement des projets et activités.
- Objectif 4 : Poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces fragiles et peu abondantes dans la ZPS
 - . Assurer un suivi régulier des espèces
 - . Renforcer la connaissance sur le Crave à bec rouge.
- Objectif 5 : Animation du document d'objectifs.